

L'usage des caméras de surveillance

Historique de la Ligue

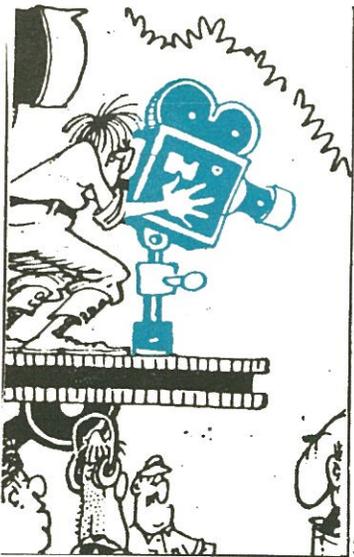
Même si la Ligue des Droits et Libertés a été fondée en 1963, ce n'est qu'en septembre 1978 que la section Estrie de la Ligue naissait. Dès le départ, elle s'est donnée comme objet : la reconnaissance, la défense et la promotion des droits et libertés individuels et collectifs. Son mandat est de voir au respect des droits et libertés reconnues par les textes légaux qui nous régissent.

C'est à ce titre que la Ligue s'est saisie du dossier des caméras de surveillance et qu'elle a sollicité un avis de la commission des droits de la personne du Québec.

Avis de la Commission

L'avis de la commission fait le tour de l'état actuel du droit en cette matière tel qu'il a été décidé par la cour Suprême du Canada qui a eu à interpréter le respect de la vie privée et la protection contre les fouilles, perquisitions ou saisies abusives. L'avis de

la commission nous apparaît suffisamment clair en ce qui a trait aux aspects les plus durs de la surveillance électronique visuelle. Malheureusement, la Commission ne se penche pas sur les aspects non-criminels de cette surveillance soit : les libertés d'associations et de réunions pacifiques et surtout, du droit de toute personne à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation.



« Silence, on tourne ! »

Par ailleurs, la Commission insiste sur l'aspect de l'enregistrement continu des images captées. À cet effet, la Ligue considère

que l'enregistrement continu ne fait qu'ajouter au caractère pernicieux de cette surveillance électronique visuelle.

D'ailleurs, selon Pierre Patenaude, professeur de la faculté de droit de l'université de Sherbrooke : « La surveillance amène l'uniformisation et la normalisation. Elle assimile l'individu à une moyenne collective, le prive de sa liberté de choix. C'est la déchéance du démocrate. » (Revue Justice, janvier 92, p. 15).

La Ligue, de par sa vigilance, a obtenu que des passeaux annonçant la présence de caméras de surveillance soient installés, elle a de plus obtenu un avis de la Commission des droits de la personne du Québec qui recommande que l'enregistrement continu cesse sous peine de constituer une intrusion dans la vie privée.

Dernière heure

La Ligue a appris récemment que la Commission d'accès à l'informa-

tion et celle de la protection des renseignements personnels du Québec se proposaient d'interdire l'enregistrement des images obtenues par ce moyen de surveillance. Toutefois, la Commission d'accès à l'information se réservait un délai de réflexion puisque cette collecte de données s'effectue aussi dans les entrées de métro et les édifices publics.

Cette même Commission s'informera sur les expériences similaires en Europe. Vraisemblablement qu'un bref voyage dans certains pays de l'est suffira à la convaincre sur les dangers de ces prati-

ques.

En conclusion, nous souhaitons que la ville de Sherbrooke applique la recommandation de la Commission sur l'arrêt des enregistrements en continu. Le conseil municipal doit enjoindre son service de la police à cesser l'opération des caméras pendant les heures d'ouverture des terrasses de la rue Wellington Sud puisqu'à notre avis cette pratique s'accorde mal avec l'effort de revitalisation du centre-ville en faisant planer le spectre de la suspicion et de la méfiance.

André Roux
Ligue des droits et
libertés de Sherbrooke

Sommaire

- Retour du 3XXX p.3
- Aide juridique coupée p.4
- Spécial 24 juin p.6-7
- International p.10
- Film sur l'Alcan p.12

Éditorial

Racisme et extrême-droite

Se tenir debout

Depuis quelques années déjà, plusieurs personnes et organisations tentent de sensibiliser les pouvoirs politiques et le public en général concernant le développement du racisme et les tentatives de l'extrême-droite (particulièrement le Ku Klux Klan) de s'implanter au Québec et en Estrie.

Sans vouloir gonfler l'importance de ce phénomène, il faut tout de même se préoccuper de sa présence de plus en plus sentie. La distribution du journal du KKK, (Le Klansman) dans certaines résidences de Sherbrooke en est un exemple (symbolique diront certains mais tout de même réel). Cependant, ce qui soulève beaucoup d'inquiétude est la réaction du système judiciaire à l'importation illégale du journal Le Klansman par le présumé responsable de la cellule sherbrookoise du KKK, M. Éric Vachon, et deux de ses acolytes. Au lieu d'en faire une sentence exemplaire et ainsi envoyer un message clair aux organisations d'extrême-droite sur leur présence non désirée dans ce pays, le pouvoir judiciaire leur imposait la sentence minimum (500 \$). Pourtant, la loi prévoit qu'une amende pouvant atteindre 25 000 \$ peut être imposée aux contrevenants. Vous y comprenez quelque chose vous ?

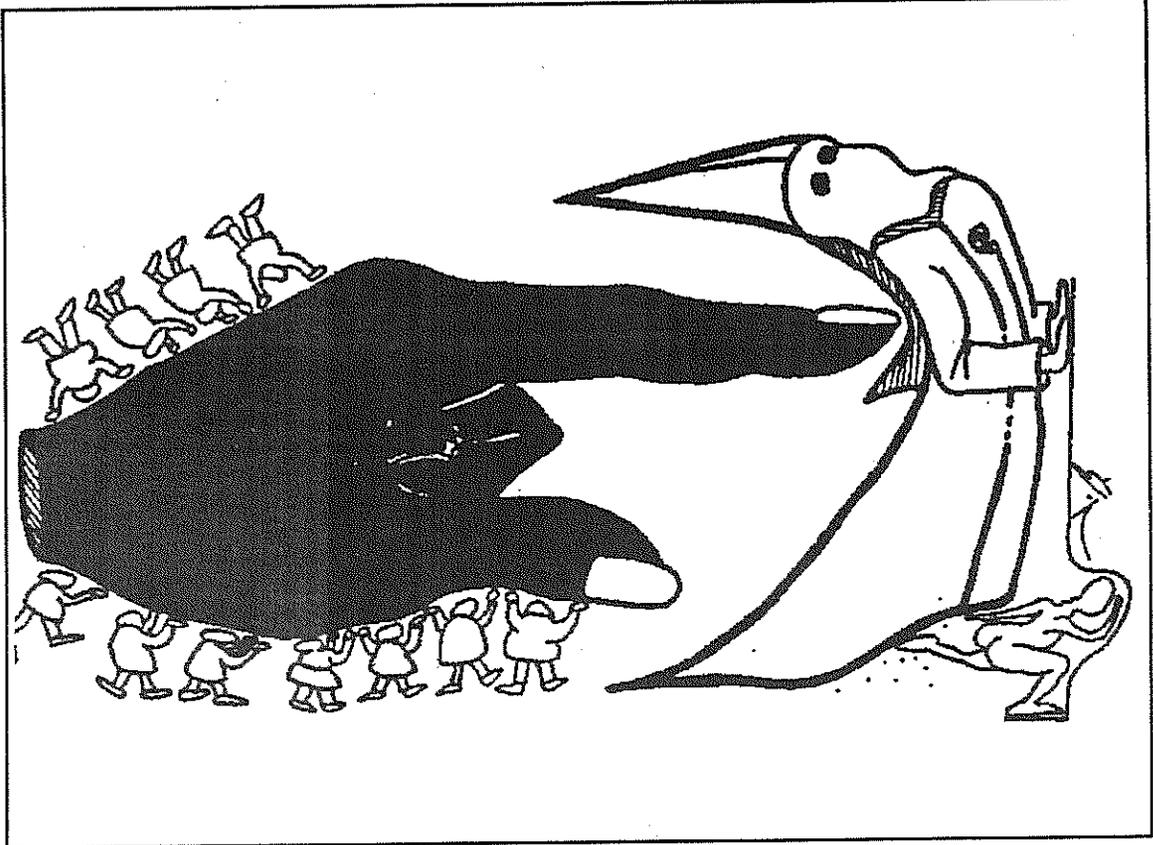
Saines réactions

Face à la recrudescence des idées racistes et à la montée de l'extrême le milieu estrien s'organise. Déjà, en août 91, un Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles était mis sur pied. Ce comité, formé d'une vingtaine d'organismes, veut jouer un rôle d'éducation en vue de promouvoir l'harmonie entre les différentes communautés culturelles estriennes.

Mais plus récemment, naissait le Mouvement d'action contre le racisme et les préjugés (MACRP). Ce groupe s'est formé suite à une rencontre de sensibilisation concernant le racisme et l'extrême-droite. Une de leurs premières actions a été la tenue d'une manifestation publique le 23 mai dernier à laquelle assistèrent plus d'une cinquantaine de personnes. Fait significatif à souligner; plusieurs jeunes des écoles secondaires et du Cégep participaient à cette action. Dans un contexte d'individualisme, la sensibilisation et la mobilisation collective des jeunes demeurent des éléments primordiaux pour faire reculer le racisme. Cependant, les médias locaux sont demeurés étrangement muets sur cette action. Comme le souligne un des responsables du MACRP « Le racisme et les préjugés, c'est l'ignorance et ce qui engraisse l'ignorance, c'est le silence ».

L'équipe du journal tient à souligner les différentes initiatives du milieu pour faire reculer le racisme et l'intolérance. Et moi qu'est-ce que je fais contre mon propre racisme ?

L'équipe du journal



Le KKK est pointé du doigt

Comment aider une femme violentée ?

Les femmes violentées (par humiliations ou par mauvais traitements physiques) ont besoin de notre appui et de notre encouragement pour faire les choix qui leur conviennent. Certains conseils leur sont nuisibles et d'autres peuvent les faire sortir de leur cahuchemar :

Ce qu'il ne faut pas faire

- Lui dire quoi faire.
- Lui dire de retourner avec son mari et de faire plus d'efforts.
- Proposer de parler à son conjoint pour tâcher d'arranger les choses.
- Lui dire de rester pour le bien de ses enfants.

Ce qu'il faut faire

- Croire ce qu'elle vous dit.
- L'écouter sans la juger.
- Lui transmettre clairement les messages suivants :
 - elle n'est pas la cause de cette violence;
 - elle n'est pas à blâmer;
 - elle ne peut modifier le comportement de son conjoint;
 - les excuses et les promesses ne feront pas cesser la violence;
 - la violence n'est pas une perte de sang-froid, c'est un outil de domination;
 - elle n'est pas seule.
- La violence n'est jamais excusable.

- Parler avec elle des choix qui s'offrent à elle et l'aider à prévoir des mesures de sécurité pour elle et ses enfants.
- Lui donner le temps de prendre ses propres décisions.
- Respecter son besoin de garder le secret sur sa situation.

Les CLSC sont disponibles pour venir en aide à ces personnes. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler à S.O.S. violence conjugale. Téléphone : (sans frais) 1-800-363-9010.

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, (514) 674-0324

Journal communautaire



journal bimestriel
187 Laurier
local 317 (3^e étage), J1H 4Z4
Tél.: 821-2270

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Ses priorités sont :

Desservir les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement et qui ne possèdent peu ou pas de pouvoir réel dans leur milieu de vie...

Favoriser la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général.

Privilégier l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels.

Équipe de rédaction :

Marilyse Bergues
Line Brunelle
Pierre Dumais
Normand Gilbert
Gaétane Claude
Pierre Lagueux
Sylvie Messier
Alain Poirier

Collaboratrices
Collaborateurs :
Jean Boivert
Germain Dallaire
Anne Duhamel
Ross Lessard
Micheline Plante
André Roux
Jean-Hugues Roy
Pierre Viau

Éditeur : La Voix Ferrée
Impression : The Record
 Mise en page assistée par ordinateur :
Coopérative Infographie
Distribution : Distributions publicitaires Estrie
Courrier de 2^e classe : Enregistrement #7082
Dépôt légal premier trimestre 1992 :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen et St-Joseph (ouest), Le Phare (sud), la rivière St-François (est).

Sur la Wellington

3^e club de danseuses

Le club de danseuses 3XXX va réouvrir ses portes bientôt. Cela représente le troisième club de ce genre sur un étalage de quatorze débits de boisson sur la rue Wellington.

De fait, le club se prépare déjà à sa réouverture prochaine suite à un incendie criminel qui l'obligea à fermer ses portes.

Comme je le spécifiais au début de cet article, le 3XXX représente le 3^e bar de danseuses nues et aussi le 14^e lieu où l'on peut aller veiller. C'est là que j'ai constaté que la ville de Sherbrooke a permis qu'il y ait 25 % des bars de la « WELL » consacré au commerce des danseuses nues.

Ce genre de commerce sem-

ble assez fleurissant pour que les concurrents se disputent les clients à coups de bombes (Adam et Ève, 1990) et à coups d'incendie (3XXX, 1991).

L'image de la femme-objet

Avant d'écrire cet article, j'ai entendu des réflexions amenant à penser que ce genre de commerce pouvait réduire les viols dans la société.

J'en profite donc pour amener clairement ma position contraire.

Je connais des gars qui y vont assez régulièrement et qui, une fois sur la rue, imaginent les dessous des femmes qu'ils croisent avec

des réflexions trop graves pour les mettre sur papier.

J'en conclus donc que tant que l'on véhiculera ces images de la femme-objet, les viols et les incestes seront encore très nombreux.

Je n'en veux pas spécifiquement au propriétaire du 3XXX, mais surtout sur la place que ce genre de commerce occupe sur la rue Wellington. C'est ici que je conclurai cet article avec la réflexion que nous sommes au royaume de l'oncle Sam où l'entreprise est tellement libre qu'elle n'hésite jamais de bafouer certaines valeurs humaines.

Pierre Lagueux



(Line Brunelle)

Caritas nourrit nos écoliers

L'organisme Caritas vient de consacrer 9 200 \$ pour que les enfants défavorisés de Sherbrooke puissent avoir une collation à l'intérieur des murs de sept écoles de la ville.

D'ailleurs, cette somme permettra d'offrir un goûter aux écoliers jusqu'à la fin de l'année scolaire. Se-

lon Louise Demers, qui est la coordonnatrice du programme de lutte contre la pauvreté : « Peu importe la raison pour laquelle le jeune arrive à l'école sans avoir mangé nous devons nous assurer qu'ils aient quelque chose dans le ventre. »

L'organisme veille à ce

que les ventres vides n'affectent plus les résultats scolaires. Il aura beaucoup à faire dans les prochains mois car la pauvreté restera très longtemps implantée dans notre voisinage avec de plus en plus de victimes.

Pierre Lagueux

Entrée libre triomphe

Ce journal que vous tenez entre vos mains s'est mérité un prix d'excellence lors du dernier congrès de l'AMECQ (association des médias écrits communautaires du Québec) qui s'est tenu les 24, 25 et 26 avril derniers. Le tout s'est déroulé dans un motel de Sherbrooke.

Cette association regroupe tous les journaux communautaires de la belle province. Elle a alors décerné, à ce merveilleux journal qu'est ENTRÉE LIBRE, le premier prix du meilleur article d'opinion dans la catégorie de l'écriture journalistique.

C'est l'éditorial « Club Price à Sherbrooke : Un cheval de Troie ? » signé par l'équipe du journal (1^{er} mars 1992) qui s'est mérité cet honneur.

Pierre Lagueux
Entrée libre

Visites préventives des pompiers

Pour la 23^e année consécutive, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke effectuera des visites préventives dans les résidences des Sherbrookoïses pour donner des conseils aux citoyens et citoyennes et éliminer les risques d'incendie.

Ce programme d'inspection des domiciles a débuté le 1^{er} juin et s'échelonne sur une période de cinq mois, soit jusqu'au 30 octobre inclusivement. L'horaire de ces

visites est du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h.

Nous sollicitons de façon particulière la collaboration des citoyens et citoyennes pour accueillir les pompiers-éducateurs et nous leur rappelons que pour protéger leur vie et celle de leur famille, chaque maison ou appartement doit être muni d'un avertisseur de fumée en bonne condition.

Françoise Beauchemin
Service des communications
Ville de Sherbrooke



Normand Gilbert

Sylvie Messier

Pierre Dumais

Pierre Lagueux

Gabrielle Glaude

EPICERIE du coin

Marilyse Bergues

Alain Poirier

(Photo : Pierre Lagueux)

Médias

L'image des femmes

Le 3 mai 1990 le Centre Populaire de Documentation de l'Estrie déposait au Conseil de Presse du Québec, une plainte concernant 2 reportages diffusés sur les ondes de Télé 7 (alors membre du réseau Pathonic), dans le cadre des bulletins de nouvelles de 18.00 h du 30 avril et 2 mai. Ces reportages faisaient état de l'existence d'un « lave-auto érotique », à Granby. Ce « lave-auto érotique » était une entreprise en démarrage, et il était donc possible d'aller faire laver son auto (ou camion j'imagine) dans cet endroit, par des femmes à demi-nues ou nues, dépendamment du montant qui était déboursé par le client.

Le CPDE a déposé cette plainte, suite au téléphone que nous avons reçu d'une femme qui avait vu le premier reportage et qui vérifiait quelle action pouvait être entreprise pour dénoncer cette utilisation du corps de la femme dans les médias et dans la vie de tous les jours. Après avoir vu le deuxième reportage, nous avons à notre tour constaté qu'il fallait agir car nous n'acceptons pas l'approche journalistique qui avait été adoptée.

Le 19 avril 1992, nous avons reçu la réponse du Conseil de presse du Québec. Celui-ci nous a donné raison.

Une reconnaissance

En page 3 de la décision du CPQ, « (...) le Conseil reproche à CHLT-TV et au journaliste Marcel Gagnon d'avoir manqué de distance critique dans la façon dont ils ont traité la nouvelle d'un lave-auto érotique à Granby ». Plus loin, le Conseil écrit que « la perspective dans laquelle l'information est présentée relève davantage de l'optique du client d'un tel service que de l'approche journalistique ».

En tant qu'organisme d'éducation populaire, nous sommes heureux d'avoir obtenu cette victoire, qui vient confirmer la pertinence de l'objectif de vigilance que nous développons envers les pratiques des médias.

Des délais trop longs

Comme vous pouvez le remarquer, il a fallu au delà de 700 jours au Conseil avant qu'il soit en mesure de finaliser sa décision.

Dans notre société actuellement, le Conseil de presse n'a pas les ressources nécessaires pour accomplir pleinement son mandat et exercer, comme il se doit, son influence, afin que les qualités et les quantités d'informations soient produites selon des règles d'éthiques maximales, à la hauteur de l'évolution des mentalités dans la société.

Un regard à continuer

Si vous souhaitez consulter le dossier complet sur cette décision du CPQ, ainsi que sur les problématiques que nous venons d'aborder, nous pouvons vous fournir de la documentation. Merci.

Alain Poirier
pour le CPDE.

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

Vous voulez adopter un animal ?

Vous prévoyez acquérir un petit animal pour la saison estivale ? Alors, réfléchissez bien avant de prendre cette décision. Car cela comporte quand même quelques désagréments. Si vous ne pouvez subvenir aux besoins du petit animal soit la patience, la

tendresse, les soins, et enfin la stérilisation alors il serait préférable de trouver une autre solution pour combler cette présence animale.

Il y a trop d'animaux (chiens, chats ou autres) qui se retrouvent au refuge (S.P.A.). Cette

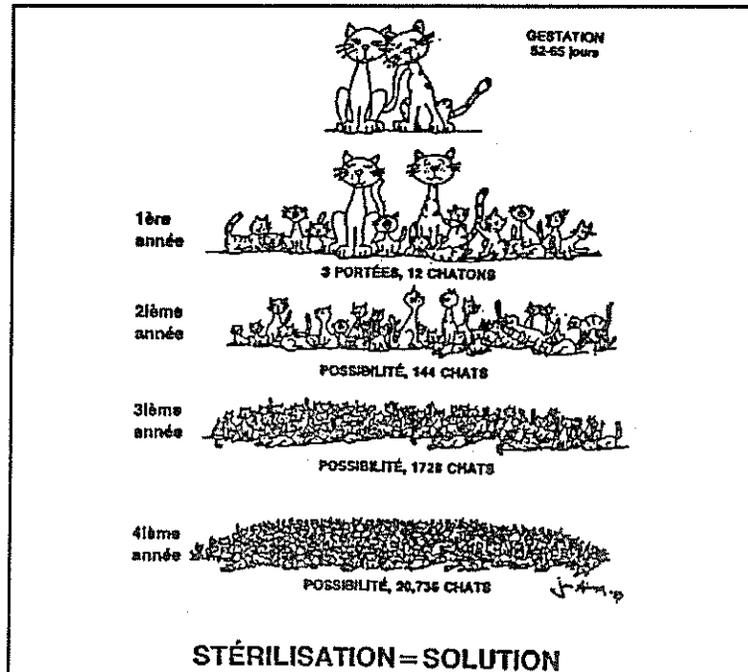
année encore, beaucoup d'animaux ont été maltraités soit par ignorance ou par insouciance. Également, trop d'animaux sont euthanasiés par un surplus d'une portée, que les gens ne gardaient plus.

Comme vous le constatez, il y a encore beaucoup de travail à faire. Les solutions que la S.P.A. propose sont pourtant très simples, elles se résument en deux mots : responsabilité et stérilisation.

Savez-vous que l'euthanasie se fait par le monoxyde de carbone pour les chats et chiens adultes ? Que ça prend de 2 à 4 minutes avant qu'ils meurent, ils ont donc le temps de souffrir ?

Donc je termine cet article en vous disant de bien réfléchir à vos responsabilités si vous songez à adopter un petit animal.

Gaétane Glaude



Coupures à l'aide juridique

Le Conseil du trésor du Québec a imposé des coupures dans le budget de l'aide juridique du Québec de l'ordre de 6,15 millions de dollars. Le syndicat des avocats et des avocates de l'aide juridique de l'Estrie en livre aujourd'hui les grandes lignes à la population et dénonce ces coupures de services inacceptables.

Contexte

Le nombre des dossiers admis à l'aide juridique est passé de 252 000 en 1990-1991 à 292 000 en 1991-1992, soit une augmentation d'environ 17 %. La conjoncture économique actuelle porte à croire que la hausse pour l'année 1992-1993 sera énorme également.

Environ 65 % de ces dossiers sont traités par les avocats permanents de l'aide juridique et le reste, par les praticiens privés agissant en vertu d'un mandat pour lequel ils sont rémunérés à l'acte.

Depuis 1985, les barèmes d'admissibilité de la clientèle à l'aide juridique n'ont pas été indexés. Ce qui se produit donc c'est une diminution de l'accessibilité des plus démunis qui pourraient avoir besoin de ces services.

Dans ce contexte, le ministre

de la Justice a tenu, en février 1992, un sommet de la justice au cours duquel il fut conclu qu'on devrait tout mettre en oeuvre pour augmenter l'accessibilité de la justice pour tous.

Or voilà que l'une des premières mesures prises par le gouvernement dans ce domaine vise à couper dans les services d'aide juridique. Cela est inacceptable.

Le gouvernement demande à la Commission des services juridiques et aux corporations régionales des coupures de l'ordre de 6,15 millions de dollars pour le Québec dont 571 000 \$ pour la seule région de l'Estrie. Cela représente un pourcentage important du budget régional (13 %).

Interrogations

Face à cela, le syndicat des avocats et avocates de l'aide juridique de l'Estrie se pose deux questions.

Premièrement, le montant des coupures globales ne correspond-il pas au montant que le gouvernement du Québec a négligé de percevoir du gouvernement fédéral pour les services rendus en matière d'immigration (en particulier de revendications du statut de réfugié) suite à l'application de la nou-

velle loi en janvier 1989 ?

Si oui, comme nous le pensons, pourquoi le gouvernement ne corrige-t-il pas son erreur en exigeant que le fédéral remplisse ses promesses plutôt qu'en coupant les services aux démunis avec des mesures qui vont par ailleurs engendrer des coûts accrus ?

Deuxièmement, est-ce que le gouvernement n'est pas en train de devenir le fossoyeur du régime actuel d'aide juridique qui mise sur une saine compétition entre les services rendus par les permanents et ceux des pratiques privées.

À cet égard, nous voudrions lui rappeler que le régime ontarien d'aide juridique qui ne comporte pas de permanent et qui fait appel aux seuls avocats de pratique privée coûte 306 millions de dollars, soit environ le triple de celui du Québec et qu'avec cet argent, il couvre près de la moitié moins de dossiers que le nôtre.

Le gouvernement devrait donc faire marche arrière quant à ses coupures et récupérer du fédéral les sommes d'argent que ce dernier lui doit.

Syndicat des avocats et avocates de l'Aide juridique de l'Estrie

La science au service de l'humain ou vice-versa ?

La science vise en principe le bien-être de l'humain. Elle cherche, elle explore et elle découvre au grand plaisir de tous. Sous cette apparence de bienfaitrice, dont la curiosité illimitée, aide-t-elle vraiment l'humain ou l'exploite-t-elle ? Cet article se veut une simple réflexion sur le sujet.

« De bonnes découvertes »

Les nombreuses recherches scientifiques qui se sont succédées tout au long

mode de l'environnement, ne se fait-il pas duper par les recherches génétiques et les nouvelles méthodes de reproduction ? (Il existe probablement d'autres domaines scientifiques qui peuvent exploiter l'être humain, mais les domaines précités offrent de bons exemples.)

Ces dernières années, les médias nous ont rapporté de bonnes nouvelles concernant la stérilité. En 1979, la naissance de Louise Brown, premier bébé éprouvette, a réjoui plus d'un. Elle amenait un nouvel espoir aux couples

nées, soit la maladie de Parkinson. L'article ne disait pas si la greffe avait été concluante, mais elle laissait place à une sérieuse réflexion sur l'exploitation du corps humain.

Bien sûr, personne n'a su vraiment prouver si le foetus est un humain ou non. Mais il faut avouer qu'il en est une partie. Il est le début d'une vie humaine. Si les chercheurs exploitent cette partie de l'être humain sans que quiconque ne s'en préoccupe, jusqu'où seront-ils prêts à poursuivre leur recherche ?

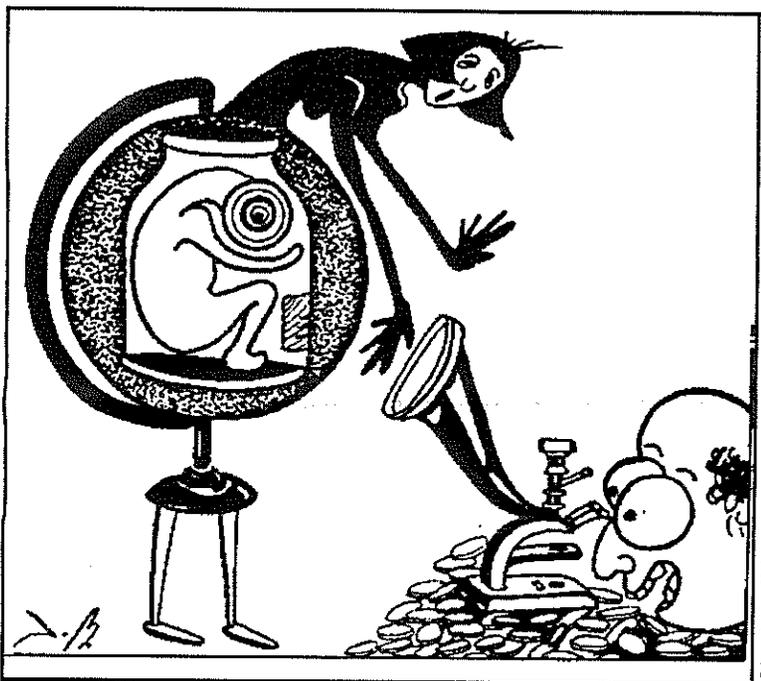
L'être humain n'est pas loin d'être considéré comme une marchandise. Aux États-Unis, une compagnie est spécialisée en congélation et en entreposage d'embryons dont la valeur est cotée à la Bourse. En février 1992, des chercheurs, dont la banque de foetus était en pénurie, demandaient des femmes qui accepteraient de devenir enceinte et ensuite, feraient don à la recherche du foetus qu'elles porteraient.

Il serait temps de limiter cette curiosité qui devient malsaine. Mais qui devons-nous accuser ?

Toutes découvertes visent en principe à aider ou à résoudre un problème. Mais l'être humain a su les exploiter selon ses envies et ses buts. Toujours, il a visé son bien-être, la perfection, le pouvoir au détriment d'autres personnes ou de sa propre liberté. Faut-il donc accuser les chercheurs et les scientifiques ? Je crois que nous sommes tous concernés.

Nous souhaitons et visons souvent le meilleur de nous-mêmes (intelligence sans faille, beauté impeccable et santé parfaite) dans une société empreinte de perfectionnisme. Il faudrait en fait réviser notre vision d'un monde parfait et heureux.

Sylvie Messier



(Line Brunelle)

des siècles ont réussi à diagnostiquer la cause de plusieurs maux, à les faire disparaître à tout jamais ou, du moins, à trouver un moyen d'en atténuer les conséquences néfastes. La découverte de l'insuline, par exemple, a permis à plusieurs personnes souffrant du diabète de reprendre une vie normale. Les vaccins ont éliminé plusieurs maladies infantiles et évité leur propagation et par conséquent, leur ravage.

Il n'y a plus beaucoup de découvertes qui nous impressionnent maintenant. Dans notre société moderne, tout nous semble possible peu importe le moyen d'y arriver. Des moyens qui, parfois, peuvent manquer de respect vis-à-vis l'être humain. Pendant que celui-ci prône la

stériles et réalisait le rêve des scientifiques qui souhaitaient ardemment découvrir les origines de la vie. Mais cet objectif, une fois atteint, ne suffisait pas.

La fécondation in vitro a engendré par la suite de nouvelles méthodes de reproduction, de recherche pour la génétique et même des solutions aux maladies chez l'humain. Nous avons également assisté à la création de banques de sperme et à celle de la mère porteuse. Plus récemment, soit en décembre 1991, certains quotidiens rapportaient qu'une greffe de cellules prélevées sur un foetus avait été effectuée sur un cerveau d'une femme de Halifax. Cette greffe permettait d'enrayer la maladie dont elle souffrait depuis plusieurs an-

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision d'un juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Est-ce qu'une assurance-voyage vous protège contre toutes les causes d'annulation d'un voyage ?

Faits :

Un monsieur atteint d'un cancer du côlon, a dû annuler un voyage à cause de son état de santé. Il connaissait l'existence de son cancer au moment où il a demandé à être assuré.

La compagnie d'assurance refuse de lui rembourser les sommes d'argent déjà versées à l'agence de voyage. Dans ce genre de contrat, il existe toujours une exclusion qui prévoit qu'on ne doit pas connaître, au moment de la demande d'assurance, la raison qui pourrait vraisemblablement empêcher le voyage. L'assureur se base sur cette clause pour refuser de payer.

Question :

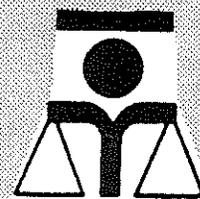
Pensez-vous que la compagnie devrait indemniser le monsieur en vertu de la police d'assurance-voyage ?

Décision :

L'action fut rejetée.

Motifs :

Au moment où il fait sa demande d'assurance le monsieur savait que son état pourrait vraisemblablement empêcher son voyage. La nature de la maladie et le fait qu'il s'agisse d'une maladie appelée à évoluer malgré les traitements sont suffisants pour donner raison à l'assureur. Le monsieur devait savoir que ses projets de voyage étaient fort risqués.



Micheline Plante
avocate
Aide juridique

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

Spécial 24 juin

Il y a 150 ans

Le premier défilé de la

Société Saint-Jean-Baptiste

Il est intéressant de scruter notre histoire québécoise car, même si elle n'a que quelques siècles, elle est très riche. Voici donc un article que je vous propose: Le premier défilé de la Saint-Jean-Baptiste.

Contexte social

À peine les feux de la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 sont éteints que déjà le pouvoir des anglais s'accroît. Ces derniers demandent le Bas-Canada (Québec) en lui imposant une cohabitation forcée avec le Haut-Canada (territoire anglais).

- 1- Unir entre eux les Canadiens-français de tous les rangs;
- 2- Leur offrir l'occasion de se fréquenter pour mieux se connaître;
- 3- Promouvoir les intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux de la masse de la population;
- 4- Venir en aide à ceux de ses membres que la maladie ou des accidents obligeraient à s'adresser à elle pour du secours;
- 5- Engager tous ceux et celles qui en feront partie à pratiquer la fraternité et l'honneur dus aux enfants d'une même patrie.

Le premier défilé

Le 24 juin 1842, les sociétés se réunissent à l'Hôtel de la Cité à Québec pour se rendre en procession à une messe solennelle qui a lieu à la cathédrale. Après la messe, le cortège se reforme. La population applaudit au passage de la procession par des cris de ralliement: « Vive la reine, Vive la Saint-Jean-Baptiste ».

Le défilé est très impressionnant pour l'époque. Selon les annales de l'époque: « En tête de la procession figurait une compagnie de musique. Venait ensuite le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste, orné d'un grand nombre à la nouvelle société. L'assemblée précise alors les buts de la Société: »

Les premiers pas

Dans cette atmosphère de crise, en juin 1842, le journaliste Napoléon Aubin appelle ses compatriotes canadiens-français à s'unir pour célébrer la fête de la Saint-Jean-Baptiste et former un comité pour l'établissement d'une société nationale.

Une réunion a lieu dans une hôtel de Québec le 19 juin. Ce sont surtout les membres des classes laborieuses qui adhèrent en grand nombre à la nouvelle société.

L'assemblée précise alors les buts de la Société: »

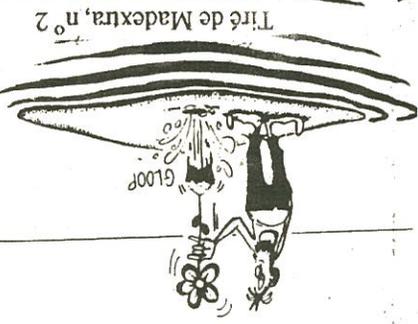
bannière à fond blanc avec l'inscription: « NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS ! ». Il y avait plusieurs autres drapeaux tout le long de la procession ».

Le soir, un grand banquet réunit plus de 200 convives à l'hôtel de la Cité décoré de verdure et de drapeaux. Le président, le docteur Pierre Martial Hardy propose un premier toast qui se résume au souhait d'une plus grande solidarité entre les Canadiens français dans toutes les classes de la population.

Puis on porte des toasts à la reine, au maire de Québec, aux exilés politiques de la Rébellion de 1837-1838 et à la minorité des français qui siège au parlement.

Le député Pierre-Joseph-Olivier Chauveau prendra soin de rappeler, dans son improvisation, que la langue française est leur marque distinctive et « que c'est plus que jamais un devoir de la parler toujours et partout, de la faire réentendre et puis-sante aux oreilles de nos persécutés... »

Source: CAP-AUX-DIAMANTS, no 29, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par Léo Gagné et Raymond Matte.



SERVICE (REPARATION TOUTES MARQUES)
QWERTY
Équipements de bureau
985, Galt ouest, Sher
562-5079

SMITH CORON

À l'arme

« Un Québec souverain aurait intérêt à avoir son armée ». Tels sont résumés les propos d'un politicien. Cette proposition n'est-elle pas le témoignage d'un espoir qui repose sur le désir des Québécois-e-s à savoir leur province indépendante? Il est donc évident, que *chacun et chacune est, à travers ces quelques mois; un pouvoir appelé à intervenir. *chacun et chacune portera la responsabilité d'une présence militaire. Apparemment, la souveraineté du Québec signifie l'apport de beaucoup de choses. Et, beaucoup d'argent de nous tous, va aller, revendiquer le droit de guerre; la charte des Nations-Unies

obligé les pays membres, à se faire intérêt à avoir son armée. Alors, un jour quand la mort rôdera, puisque tout est fait pour, on pourra crier: « Aux armes citoyennes »! « Je ne sais qui, a eu l'idée de la souveraineté du Québec. Ce que je sais c'est qu'elle est une formidable chance, donnée à tous et toutes de créer un Nouveau Monde. Je sais, qui, parle d'armée. Merci Messieurs-dames, Vous me donnez l'occasion de m'exprimer. Vous donnez l'occasion aux Québécois-e-s de s'attarder sur un thème dont, ils-elles n'auraient peut-être pas eu l'idée.

Marilyse Bergues

Solidairement
Bâtissons-nous
une société

Plus juste

et démocratique

Bonne fête aux Québécoises et Québécois



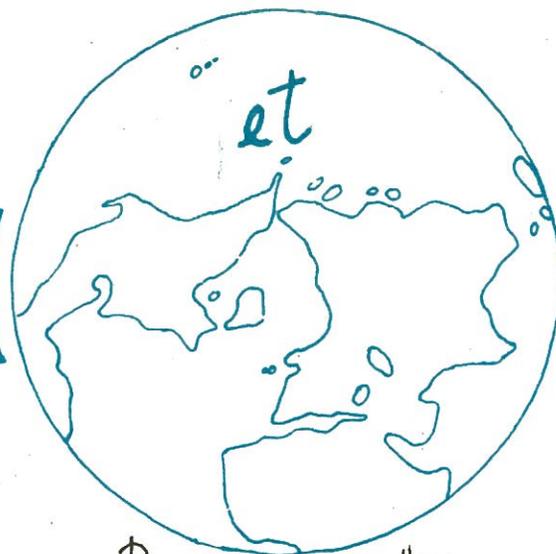
Bonne Saint-Jean Baptiste à tous les Québécois et Québécoises

André J. Hamel

Député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale



D'ici



d'ailleurs...

Supplément
Entrée Libre

Volume I, no I

Le travail de nos jours

On dit que l'économie est en rapport direct avec le travail. On dit aussi que maintenant tout est stabilisé. Bien sûr ! En chute libre...

Aujourd'hui, le travail devient une valeur beaucoup moins sûre pour plusieurs d'entre nous. Il n'est pas nécessaire d'en définir les raisons, mais seulement d'en énumérer quelques-unes que vous connaissez déjà. Eh oui ! L'économie, la récession, les gouvernements et leurs fameux endettements. Toutes ces petites « menues choses » que l'on ne peut pas contrôler à nous seuls. Cette impression de manque de contrôle, les gouvernements nous en donnent un exemple par leur façon de diriger.

En attendant, que va-t-il arriver à ce pauvre petit peuple qui se cherche désespérément de l'emploi ? Il n'y a pas de réponse à cela. Mais il serait temps que quelqu'un commence à y penser. Bientôt, nous pourrions peut-être tous être rendus au même point; à se demander « comment la dégringolade a-t-elle pu arriver aussi vite ? » Et tout cela en ne trouvant rien pour remplacer la valeur du travail.

Pas de travail, donc pas vraiment d'argent non plus. Pour résumer, s'il n'y a plus de travail, il y a beaucoup de temps libre. Donc, il y a une nouvelle valeur à combler. Quelle sera cette valeur ?

Richard Boicclair



Solutions, à vous...

Pourquoi les gens sont-ils de plus en plus tristes, apeurés et désorientés ? Parce qu'ils ne savent pas ce qui va leur arriver, et leur futur ressemble à un trou noir.

« Mon Dieu, l'U.R.S.S. s'est désintégré et tous les morceaux ont la bombe... Le SIDA, le cancer et les maladies cardiaques tuent des millions de gens chaque année... La couche d'ozone est presque disparue... La moitié de mes amis n'ont plus d'emploi... Mon frère est sans abri et ma blonde s'en va... Aaaaaahhh ! »

« Pas de chamaille, les enfants ! Étudiez et apprenez la compétition pour monter l'échelle du succès. Les amis, c'est bien (un peu vieux jeu), mais ils n'ont pas leur place ici. Il faut les dépasser, LEUR PILER DESSUS ! Je vous conseille de ne pas faire confiance aux gens :

il y a trop de fous et de violents. Et surtout, ne parlez pas à des étrangers. Soyez forts, endurez l'isolement. »

Bien sûr, on vit tous avec des contradictions : des situations qu'on ne veut plus vivre, mais qu'on endure pour quelque raison. On voudrait faire confiance aux dirigeants de cette société, eux qui travaillent pour les gens, mais dont les décisions s'orientent vers l'économie.

On essaie de vivre normalement, quoi ! Peut-être que si on ne fait que notre travail et que l'on se mêle de nos affaires, peut-être que tout va bien tourner.

Y a-t-il une sortie à ce jeu de tête ? Les gens utilisent habituellement deux portes : le succès à tout prix ou l'échappatoire. Mais il y a une autre option : et si on agissait de la ma-

nière que l'on pense et ressent ? Et si on traitait les autres comme on voudrait vraiment être traité ? numérotée « 3 » : l'action cohérente. Penser, sentir et agir dans la même direction et traiter les autres comme on voudrait l'être.

C'est un peu épouvanté et inconnu, mais au moins, il y a un futur ! Au moins, la direction du futur va vraiment où vous voulez et vous ne vous en sentez que mieux. La clé, c'est d'agir avec cohérence dans sa vie de tous les jours, autour de soi. On trouve d'autres gens qui veulent la même chose et on commence à changer des petites choses à l'intérieur. C'est le début d'un mouvement social merveilleux, et il y a plus de gens qui pensent comme toi que tu ne le penses.

Marie-Josée Cliche

Présentation

Voici la première parution du journal *D'ici et d'ailleurs*. « D'ici », car nous nous intéressons aux gens d'ici et à leurs préoccupations. « ... et d'ailleurs », peut avoir deux sens : premièrement, les préoccupations internationales et deuxièmement, l'expression « et d'ailleurs » se veut une ouverture à une discussion et à une prise de conscience (Et d'ailleurs, si vous tenez compte de...).

Par ce journal, nous allons tenter de créer une alternative plus humaine par rapport aux autres moyens de communication existants. Nos articles seront orientés vers les gens et leur environnement. Ceci impliquera de révéler certaines incohérences du système, mais dans ces cas, nous tenterons de définir des solutions à ces incohérences. Ce journal ne se veut pas un journal de dénonciation, mais

plutôt un journal de solutions ou d'amélioration de la situation existante.

L'équipe actuelle est formée de Véronique Jutras, Richard Boisclair, Daniel Godon et Marie-Josée Cliche. Pour tous commentaires, appréciations ou textes que vous aimeriez nous soumettre, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

D'ici et d'ailleurs
5-1156, rue Évangéline
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z9

Remerciements

Nous désirons d'abord remercier l'Arbralette qui agit en tant qu'organisme associé, et particulièrement Serge Courchesne pour la correction des textes.

Merci également à l'équipe du journal *Entrée libre* pour son aide et son support. Sans eux,

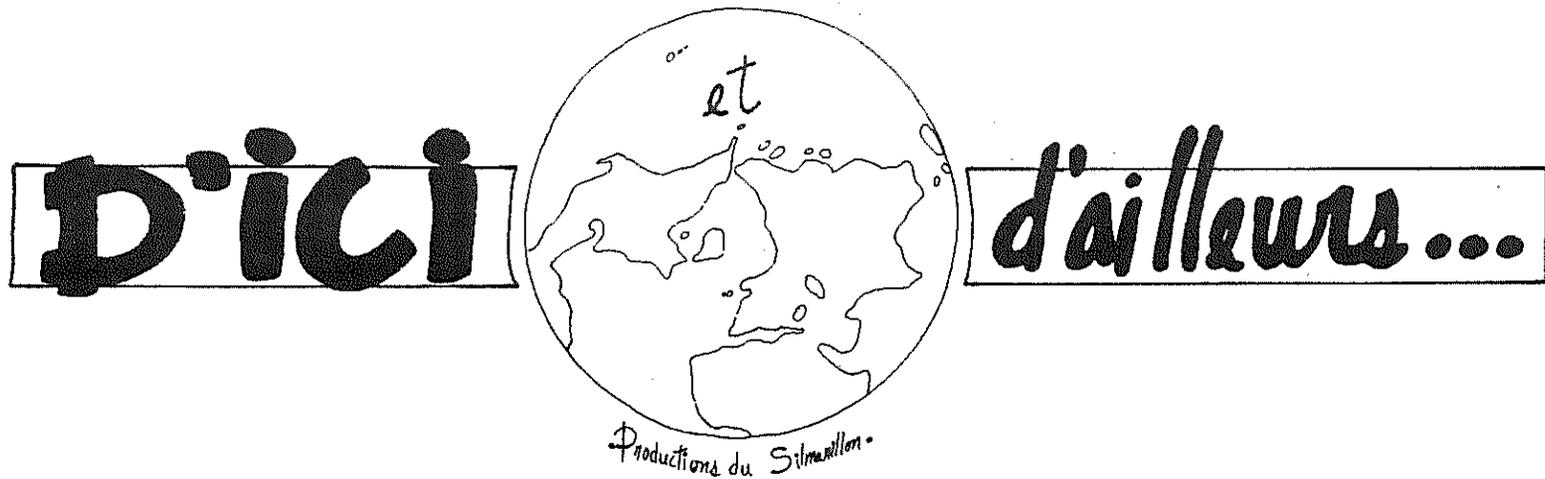
cette première parution n'aurait pu être réalisée aussi rapidement et avec autant de qualité.

Des remerciements vont aussi au Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche qui, par le biais du programme Jeunes volontaires, nous finance et nous soutient dans ce projet. Aussi, pour tous projets que vous aimeriez réaliser, nous vous invitons à contacter Marie Rioux, responsable du programme.

Et finalement, merci à Dominique Ager et Nicolas Lépine pour leur implication en début de projet.

Si les orientations présentées dans cette première parution vous intéressent, nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour le prochain numéro.

L'équipe du journal



Qui sont-ils

À la fin du mois de janvier, les médias télévisés ont tenu des propos injustifiés et même racistes à l'endroit d'un organisme appelé « Le Collectif vert ».

Ces propos présentaient le Collectif vert comme étant une secte s'adonnant au lavage de cerveau. Une seule personne était à l'origine de ces affirmations et ne semblait pas vraiment comprendre ce qu'elle disait ou du moins ne pouvait pas vraiment orienter son point de vue. Cela est bien triste pour cette personne. Je profite donc de ce petit incident pour vous présenter les orientations réelles du Collectif vert.

Depuis qu'il existe à Sherbrooke, le Collectif vert s'est impliqué dans des actions pour sensibiliser les gens à la violence, à la pollution et à la pauvreté. Il désire offrir aux gens des moyens concrets de se prendre en main face à ces situations.

Les orientations du Collectif vert découlent directement des valeurs énoncées par le Mouvement humaniste, et dont voici un résumé :

Que sommes nous ?

Nous sommes une force morale en marche, solidaire et non-violente, qui

s'oppose à la violence physique, économique, raciale et religieuse, et à tout ce qui traite l'être humain comme un objet. Nous sommes de surcroît une force sociale de participation et de communication réelle entre les personnes.

Comment sont nos relations avec les autres ?

Nos relations humaines se basent sur ce principe moral : traite les autres comme tu veux qu'ils te traitent.

Quelle est notre idée originale ?

Transformer l'individu et la société de l'intérieur. Cela s'oppose à l'esprit de secte qui divise, et à l'isolement des individus et des groupes, proies faciles pour le « lavage de cerveau », favorisé par les fausses informations et une propagande manipulatrice au service d'un système inhumain. Pour nous, l'entreprise d'un changement positif passe inéluctablement par la communication personnelle. C'est pour cette raison que nous devons établir des connexions, construire des ponts entre les êtres humains au lieu de creuser des abîmes.

Richard Boisclair

Moi, mon passé, mon présent et mon futur

Les enfants grandissent vers la souffrance et le conditionnement. j'ai 18 ans et je me retrouve avec un corps et un visage tendus par mes conditionnements, mes croyances, mes préjugés qui me font souffrir et avec lesquels je fais souffrir ceux qui m'entourent... Ils sont en moi car tout en grandissant j'ai suivi l'exemple des plus vieux qui m'entouraient: méfiance, égoïsme, jalousie...

C'est comme ça pour tout le monde. Lorsqu'une personne grandit, elle accumule souffrances, frus-

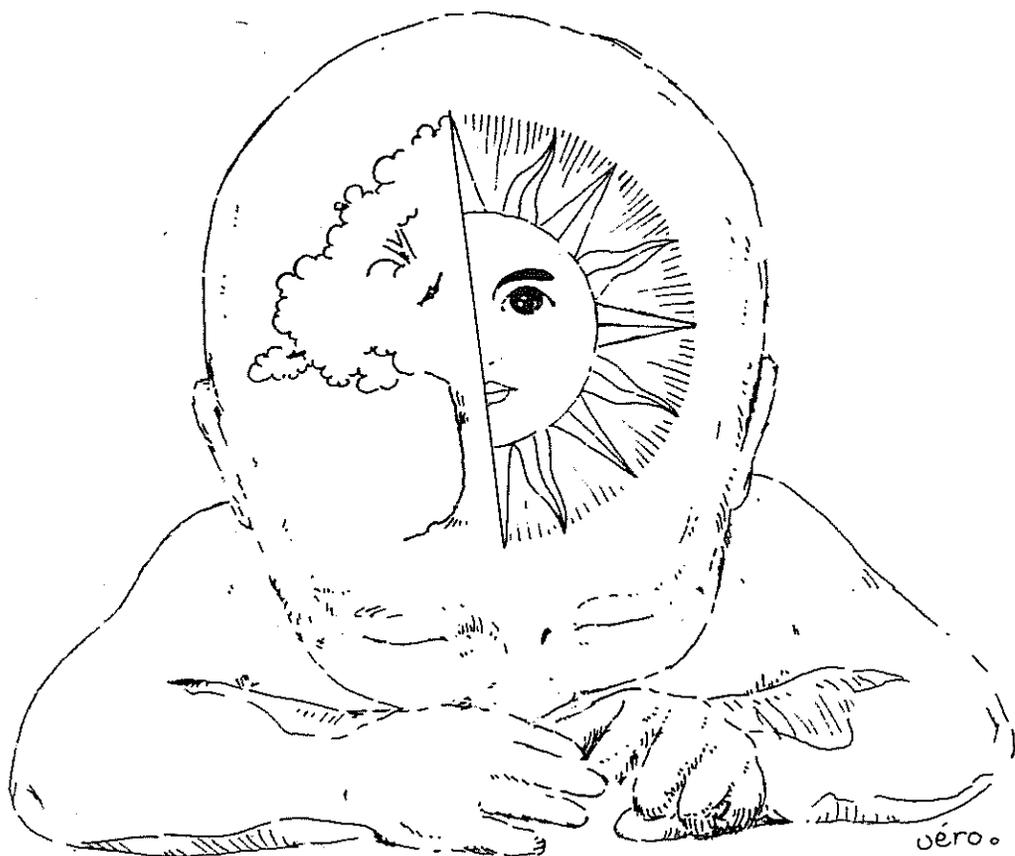
trations et coups sur la tête jusqu'au jour où elle commence elle aussi à faire souffrir les autres et à donner des coups. Cercle vicieux de la souffrance humaine. Une simple habitude profondément ancrée d'actions et de réactions.

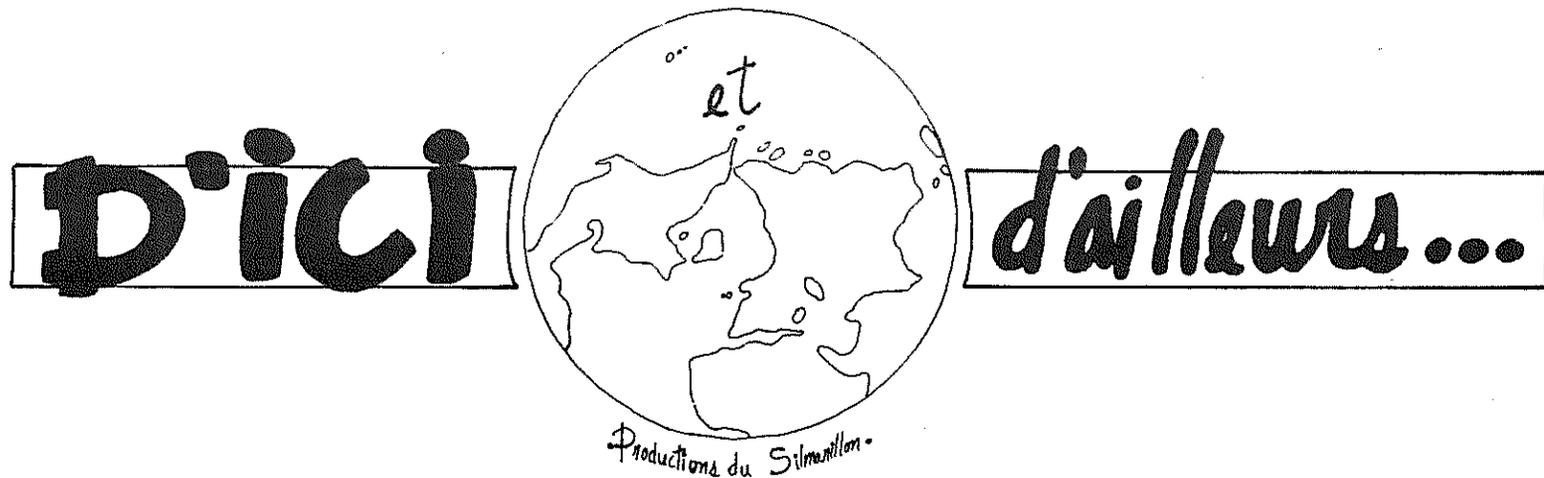
Mais maintenant, c'est moi qui donne le mauvais exemple. C'est moi qui est conditionné et qui « pollue » les gens autour de moi. Je fréquente les gens, je les utilise pour atteindre des compensations. Les gens ne sont plus que des objets, des aides potentielles dans ma course vers la compensation immé-

diante et sans futur.

Quand ce cycle sans fin se terminera-t-il ? Je ne dois pas seulement trouver les causes de ma souffrance, mais je dois avant tout me prendre en main et arrêter d'être un facteur de malheur et de transmettre la pollution humaine. Je dois faire le premier pas pour moi, mais surtout pour les autres; faire, peut-être pour la première fois de ma vie, un geste positif sans attendre rien en retour, prestige ou reconnaissance. Les deux grandes « carottes » de notre société actuelle.

*Charles-Antoine Caron
(collaboration
spéciale.)*





Le temps d'une vie

Nous sommes présentement à la fin d'un siècle où beaucoup de choses changent pour devenir plus « moderne ». Et ce modernisme est aussi contagieux et répandu que la grippe en hiver ! Si nous faisons un rapide diagnostique sur ce « virus », nous constatons qu'il a atteint une ampleur considérable puisque de précieuses valeurs, conservées pendant des siècles, sont maintenant révolues. Parmi celles-ci, nous retrouvons au premier rang : l'importance de nos aînés.

Il faut malheureusement constater que dans les pays industrialisés (donc modernes), les personnes qui ont atteint l'âge de sagesse sont considérées comme des poids lourds à porter, on finit par les placer en institutions ou foyers pour vieux. Ces institutions sont une solution à bien des problèmes pour la société et c'est pourquoi elles sont de plus en plus nombreuses. Mais est-ce vraiment la meilleure solution pour ceux qui y sont placés ? Pourquoi ne laissons-nous pas les personnes âgées prendre leurs propres décisions, faire leurs propres choix et trouver la meilleure solution. De cette façon, ils pourraient arriver à un moyen plus humain, plus respectable et probablement plus sage.

L'être humain, par son ouverture et sa liberté de choisir entre diverses situations, de différer des réponses et d'imaginer son futur, peut également se nier, ou nier ses semblables. Cette liberté a permis à certains de s'emparer de façon illégitime de la liberté et de l'intentionnalité des autres en les réduisant à des prothèses, à des instruments de leurs propres desseins. Puisque ces desseins sont de gagner du temps pour gagner de l'argent, il est évident que tout ce qui vient obstruer ou ralentir cette voie est un problème à éliminer. C'est pour cette raison que les personnes âgées sont maintenant considérées comme inutiles et que l'on dit qu'elles ne comprennent rien au monde technologique et moderne.

L'image que la société donne aux gens du troisième âge arrive à leur faire croire qu'ils ne valent plus grand chose. Lorsque que ceux-ci arrivent à ce point, la santé physique se détériore jusqu'à ne plus être autonome et confirmer la nouvelle « loi » à propos des vieux.

Que se passerait-il si nous prenions le temps de s'occuper de nos parents et les acceptions chez nous comme membre de la famille (ce qu'ils sont) ? Si on y pense un peu, on peut laisser de côté les inconvénients monétaires et on peut facilement voir qu'il nous apporteraient une grande aide. De plus, les conseils des gens d'expérience sont toujours bons à prendre en considération, même si on a tendance à être têtue.

Si nous respectons vraiment nos aînés, nous leur donnerions la place qui leur revient, c'est-à-dire, auprès de leur famille. Quoi de plus naturel que de vouloir passer la fin de sa vie avec les gens que l'on aime ? Mais peut-être choisiraient-ils d'être ensemble et d'organiser des maisons à leur manière pour pouvoir se sentir chez eux et avec des gens de leur génération qui se comprennent bien entre eux. Nous devons tous arriver à cette étape de la vie et il faut enfin comprendre que seules les personnes concernées peuvent vraiment faire les meilleurs choix !

Dominic Ager



Nationalisme et liberté

Les crimes commis au nom du nationalisme sont souvent vus comme étant ignobles, crapuleux ou détestables. Tandis que ceux commis au nom de la liberté passent souvent comme des gestes héroïques et nécessaires, ce qui n'enlève toutefois pas leur côté crapuleux.

Dans ce cas, quelle est la différence si énorme entre le nationalisme et la lutte pour la liberté ? Les nationalistes sont souvent un sous-groupe d'un État (province, minorité ethnique, ...), qui veut être reconnu lui-même comme État. Une lutte pour la liberté, c'est plutôt le peuple qui se révolte contre l'autorité, souvent dictatoriale.

L'idée du nationalisme ne s'arrête pas à une minorité qui veut se séparer d'une nation. La séparation est plutôt l'outil utilisé pour être reconnu comme nation et pour pouvoir traiter avec les autres nations d'égal à égal.

Ici, nous parlons de séparation plus pour se désaffilier du Canada que pour former un nouveau pays. Que pourrions-nous dire du Québec après la séparation ? Quels sont nos plans pour le Québec de l'avenir ? Pour moi, l'avenir du Québec en tant que nation serait de créer une nation libre, sans racisme (autant envers les autres ethnies qu'envers ceux d'autres langues) et où la valeur des gens ne serait pas jugée à la grosseur de leur compte en banque mais plutôt à la capacité d'être heureux et de rendre les autres heureux.

La lutte du Québec ne doit pas en être une pour la liberté contre un tyran mais pour la liberté de tous, sans aucune frontière. Bâtissons une nation plus humaine.

Reconnaissance ou ignorance

Le nationalisme peut être reconnu ou réprimé. Les nouveaux États nés de l'ancien U.R.S.S. sont de bons exemples de nationalisme reconnu. Ces nations sont maintenant de plus en plus autonomes et travaillent à leur survie. Leur situation actuelle n'est pas rose, mais elles étaient prêtes à subir les conséquences que leur séparation allait entraîner.

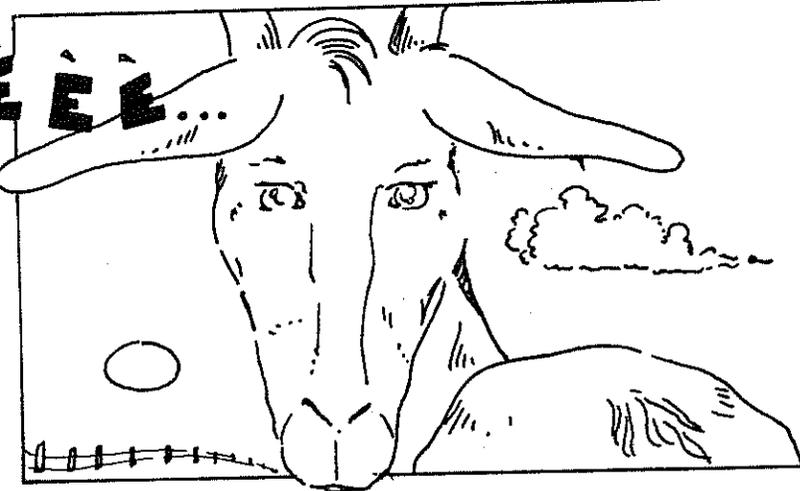
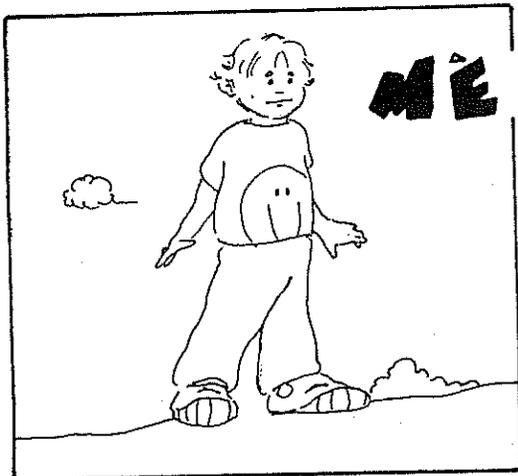
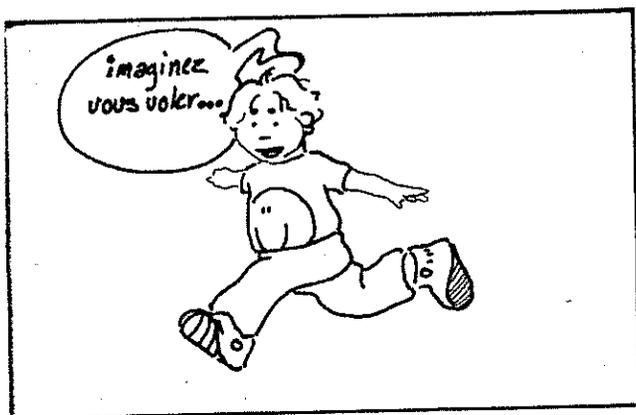
De bons exemples de nationalisme réprimé sont l'Irlande et l'Afrique. En Irlande, il ne se passe pas un mois sans qu'il y ait eu d'attentats au nom du nationalisme. En Afrique, la population noire se révolte car, malgré sa majorité écrasante, elle tarde à être reconnue et traitée comme telle.

Situation québécoise

Au niveau du Québec, nous avons une situation un peu spéciale. Nous sommes réprimés par le Canada (quel pays accepterait de perdre le quart de sa population et de son économie ?). Nous nous auto-réprimons car le nationalisme pour nous n'est pas vu d'un bon œil. Et finalement, je ne sais pas si les Québécois-e-s sont prêt-e-s à payer les coûts qu'entraîneraient une séparation.

Daniel Godon

histoire de chèvres et d'amazones ...



vous croyez qu'un jour il n'y aura plus d'place pour les chèvres ?

Ya un monsieur comme ça qui dit que bientôt les amazones n'auront plus de forêt pour vivre ...



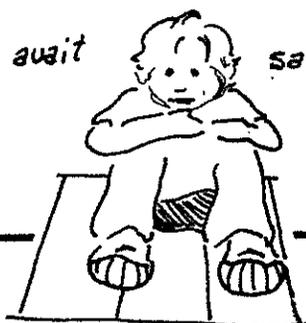
Alors moi je me dis que si les amazones ne peuvent pas demeurer dans leur forêt...



...et les zèbres aussi!

Vous ne trouvez pas qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas leur place ?

Mon père dit qu'au début du monde, tout avait sa place. Mais qu'est-ce qui a bien pu se passer...



Spécial 24 juin

Référendum quand tu nous tiens !

Voilà que nos gouvernements « découvrent » les vertus d'un référendum (vaste consultation démocratique se voulant décisionnelle) et plus particulièrement d'un (ou des) référendum(s) constitutionnel(s). Déjà, près de 250 millions ont été dépensés au fédéral en commissions d'enquête, recherches, analyses, etc. sur la fameuse « réalité canadienne ».

Par contre, plusieurs politiques gouvernementales concernant des questions sociales et économiques (TPS, libre-échange, participation à la guerre du Golfe, ...) auraient très bien pu (ou dû selon nous) faire l'objet d'une consultation générale et ce, sous forme de référendum. Malgré les impacts de ces décisions gouvernementales façonnant un projet de société ne nous appartenant nullement et la forte opposition de la population à plusieurs de ces politiques, le gouvernement n'en fit qu'à sa tête. De toute fa-

çon, voilà qu'à l'automne nous serons « possiblement » au prise avec deux référendums constitutionnels; l'un fédéral et l'autre provincial.

Ben, voyons donc...

Sur le plan provincial, le gouvernement s'est engagé, par l'adoption d'une loi, à tenir un référendum au plus tard à l'automne 92. La consultation se fera soit sur des offres constitutionnelles fédérales jugées consistantes ou soit sur la volonté du peuple québécois à continuer ou non à exister dans le cadre du fédéralisme canadien. Une grande partie de la population espère que le gouvernement respectera sa parole et tiendra ce référendum tel que prévu. Cependant, ne serait-il pas temps de poser à nouveau (clairement cette fois...) une question sur notre volonté de former un pays distinct, les promesses d'un nouveau fédéralisme faites lors du référendum de 80 ne s'étant pas concrétisées ?

Et dans sa démarche pour s'affirmer comme peuple voulant se doter d'un pays, les nationalistes DOIVENT tracer le plus clairement possible les bases d'une entente juste et équitable avec les peuples autochtones.

Sur le plan fédéral, le gouvernement prévoit un référendum pan-canadien sur la question constitutionnelle dont le contenu reste à préciser. Ce que l'on peut déjà affirmer, c'est que le fédéral à l'intention de tout faire pour « sauver » le Canada en nous vantant les vertus et les mérites du fédéralisme canadien tout en passant sous silence les problèmes découlant de sa structure actuelle. D'ailleurs, nous pouvons déjà nous « délecter » et nous « rincer l'oeil » sur les biens belles annonces publicitaires vantant le Canada. Lavage de cerveau de masse ou réel débat social ?

Face à cette démarche référendaire du fédéral, plusieurs nationalistes québécois s'opposent à la tenue de ce référendum sur le territoire québécois. S'opposer à la tenue de ce référendum sur le territoire du Québec relève du nationalisme étroit et d'une vision anti-démocratique des prises de décisions. On peut toujours appeler la population à voter dans tel ou tel sens ou à boycotter la consultation mais, tant et aussi longtemps que nous vivons dans le cadre du régime fédéral canadien, nous avons le droit de participer aux décisions (directement ou par l'intermédiaire de députés) concernant notre avenir.

Et que ça finisse...

De toute façon, la population commence à en avoir ras-le-bol (si ce n'est pas déjà le cas) des discussions constitutionnelles et demande davantage d'attention, de la part des politiciennes et politiques, face aux problèmes économiques et sociaux ayant un impact immédiat et direct sur leurs conditions de vie et de travail en général.

Bien sûr, il faut se préoccuper et lutter contre les oppressions nationales des peuples autochtones et du peuple québécois mais oublier de l'inscrire dans une perspective de projet de société porteur de justice sociale ne fera que déplacer le problème.

Baptiste Résistant

Légende québécoise

Cette histoire s'est déroulée au mois de Mai alors que moi et Nathalie terminions notre promenade au parc Jacques-Cartier. C'était tellement agréable que nous n'avions pas vu la noirceur qui nous enveloppait de plus en plus. La profondeur de la forêt nous fit perdre notre chemin mais je ne m'en plaignais pas du tout.

Si je n'avais pas regardé à ma gauche, je n'aurais jamais pu raconter ce qui va suivre : Une licorne argentée sortit sa tête d'un buisson. Étrangement, je n'avais jamais remarqué ce buisson dans cette forêt. Et qu'en plus, une licorne y rôdait.

D'un geste gracieux, l'animal s'inclina devant nous. À peine l'avions-nous enjambée que voilà qu'il nous lève plus haut que la cime des arbres. J'aime bien les sensations fortes mais quelque chose me disait bien que ce n'est pas normal de voler comme cela.

Je n'ai pas le temps de partager cette réflexion à Nathalie que, soudainement, la licorne plonge dans le Lac des Nations. Heureusement que nous avions amené, par hasard, nos masques de plongée sous-marine. Nous nous sommes empressés de les mettre.

Galopant parmi les algues aquatiques, nous percevons un feu de joie sans doute allumé par les joyeux lurons qui dansaient autour. Ce n'est qu'après les avoir écouté que je sus qui ils étaient.

Nous étions face à tous les Canadiens-Français qui avaient subi une défaite face aux Anglais dans notre histoire. Quand on pense que, depuis 200 ans, aucun Canadien-Français n'a remporté une seule victoire face au reste du Canada alors, imaginez la population sous-marine qui pouvait s'y trouver.

D'ailleurs, j'ai pu reconnaître Montcalm, Louis Riel et René Lévesque qui fumait sous l'eau. Il faut remarquer que c'est le seul endroit où il peut encore fumer.

Les Patriotes héroïques du siècle passé m'ont aussi donné une gorgée de leur cuvée qui était fort à faire flotter un clou. Voyant que la licorne s'impatientait, nous songions à remonter à la surface.

Avant de monter, un berger du nom de Jean-Baptiste nous tendit un agneau en disant : « Voici l'agneau de Dieu, celui dont la force provient de la douceur et de l'amour. Sous des apparences de faiblesse, l'agneau est invincible et alors qu'on le croit mort, il ressuscite. ».

Ces mots n'ont plus jamais quittés ma mémoire. L'agneau de Jean-Baptiste ne ressemble-t-il pas à notre peuple ?

En tout cas, nous avons dégusté ce bon ragoût de mouton, dès notre retour à la maison.

Pierre Lagueux



Les bains de la Saint-Jean

Au XIX^e siècle, le premier bain de l'année, dans le fleuve Saint-Laurent, se prenait le soir du 23 juin au milieu des cris de joie et des ébats de chacun. À partir de la Saint-Jean, on considérait que l'été était arrivé et qu'il faisait suffisamment chaud pour s'y baigner à l'aise. Cette coutume n'avait pas seulement une relation avec la tempéra-

ture. Elle était liée à l'eau miraculeuse du baptême, selon une tradition française.

« On se précipite, dès avant le lever du soleil, dans les flots d'émeraude de notre grand fleuve (Saint-Laurent). On ne sait pourquoi, mais l'on attend de cette immersion des effets merveilleux... »

Pamphile Lemay

Par ailleurs, le conteur Louis Fréchette se rappelle que, pendant son enfance, il a connu une vieille dame qui se baignait dans les eaux de la Saint-Jean pour se protéger des maladies contagieuses pendant l'année.

Mouvement national des Québécois

Le Québec et sa démocratie (2)

Dans le numéro précédent d'Entrée Libre (Vol. VII, no II), sous le même titre, il était constaté que dans notre société aujourd'hui, un très très grand nombre de citoyens et citoyennes ressentent fortement un manque de confiance envers ceux et celles que nous élisons, à l'Assemblée nationale. Il était aussi fait mention que 1992 était l'année du Bicentenaire des institutions parlementaires, au Québec, feu Bas-Canada.

Dans le journal Le Devoir du 7 mai dernier, on lisait qu'à l'occasion du Bicentenaire, le premier ministre Bourassa faisait l'éloge de notre « modèle uninominal à un tour ». Le premier ministre disait que ce modèle avait permis au Québec « une remarquable stabilité » politique, et que si le modèle était resté le même pendant 200 ans, « il est très bien qu'il en soit ainsi ». Lors de la même cérémonie, le chef de l'« opposition officielle » a plutôt axé son

message sur la qualité de notre Loi électorale, quant aux liens entre le pouvoir et l'argent.

Alors, si l'on suit le raisonnement du premier ministre en question, le modèle électoral proportionnel serait synonyme d'instabilité politique.

On comprend facilement que les chefs actuels du Parti Libéral et du Parti Québécois ne souhaitent pas plus qu'il faut l'instauration d'un modèle électoral qui risquerait fort de leur faire perdre de l'influence dans la société et aussi une partie du contrôle des orientations de l'Etat.

Le partage concret et proportionné de l'influence sociale et politique ainsi que du pouvoir institutionnel seraient-ils automatiquement producteur d'instabilité politique ?

Faut-il comprendre que parce qu'il y aurait une plus grande variété d'op-

tions politiques représentées à l'Assemblée nationale, cela provoquerait nécessairement une instabilité politique ?

Faut-il croire qu'en adoptant une telle façon de faire, cela ne pourrait que dégrader la qualité des décisions que doivent prendre nos élu-e-s ? Non. Il ne faut pas croire ceux et celles qui veulent faire passer ce genre de message.

Avec un modèle électoral s'appuyant sur la proportionnalité des votes obtenus ainsi que sur les particularités de territoires régionaux, il est très très possible de concevoir une façon de faire, qui va augmenter globalement, et localement, la qualité de notre fonctionnement démocratique, et la justesse de nos choix collectifs.

Il faut être aussi conscient-e-s que l'on ne part pas à zéro, quand on dit qu'il faut aller vers là.

Une commission parlementaire a déjà eu lieu au Québec sur ce sujet. Et bien des pays occidentaux fonctionnent avec le modèle proportionnel. Et ce n'est pas le chaos pour autant.

Avec la qualité des Mouvements socio-politiques en présence qui veulent que soit instauré un mode de scrutin semblable, ainsi que les ressources médiatiques locales et nationales qui peuvent être mises à contribution pour soutenir une démarche qui pourra nous faire atteindre cet objectif, il est clair qu'il faut se diriger vers là. Et nous vous demandons d'être de ceux et celles qui vont continuer à porter ce message de transformation, pour notre mieux-être collectif et démocratique.

Alain Poirier

Cet été, pourquoi ne pas visiter l'Estrée?

HÔTEL
LE BARON

Sherbrooke

saura vous combler!



Le Chevalier

Spécialité la flambée

KAORI

Restaurant japonais unique en Estrie

Le Baronet

Piano Bar

Algo

S*LEIL

Une rencontre avec les bienfaits de la mer

Hôtel multifonctionnel pour des vacances à Sherbrooke

132 chambres et suites confortables

Informez-vous de nos forfaits: affaires • touristique • golf • théâtre • etc.

HÔTEL
LE BARON

Sherbrooke

3200, rue King Ouest, Sherbrooke, Qc. J1L 1C9
Tél.: (819) 346-3941 Fax: (819) 565-5456
1-800-567-3941

Que gagnent nos militaires ?

Le salaire de la peur

Payant, la vie dans les Forces ? Pas si vous êtes un simple soldat. Par contre, dès que vous vous mettez à monter en grade, ça commence à devenir intéressant. Le tableau qui suit dévoile les traitements, tels que prévus par le budget canadien 1990-1991, de nos fonctionnaires armés. Bien que la rémunération des 32 894 civils engagés par la Défense ne soit pas incluse ici, ce tableau totalise quand même une masse salariale de 3,05 milliards de dollars ! Rien qu'avec cette somme, Ottawa pourrait subvenir entièrement aux besoins de deux Sociétés Radio-Canada, par exemple...

Grade	Nombre prévu	Traitement annuel moyen
Général/Lieutenant-général	9	112 684 \$
Major-général	33	98 226 \$
Brigadier-général	81	83 303 \$
Colonel	376	74 024 \$
Lieutenant-colonel	1186	67 553 \$
Major	3838	60 167 \$

Capitaine	7461	48 542 \$
Lieutenant	3307	30 760 \$
Élève-officier	2227	12 477 \$
Adjudant-chef	926	48 567 \$
Adjudant-maître	2536	45 031 \$
Adjudant	5009	41 131 \$
Sergent	11043	37 545 \$
Caporal	32615	33 990 \$
Soldat	16186	19 639 \$

Total/moyenne 86833 35 100 \$

Source : Budget des dépenses, 1990-1991, ministère de la Défense nationale.

Jean-Hugues Roy

Précautions = Bonnes vacances

Lorsque vous quittez le Québec, que ce soit pour quelques heures ou quelques mois, il est important de savoir que si vous tombez malade ou si vous avez un accident, la Régie de l'assurance-maladie paiera pour vous le même montant qu'il en aurait coûté si vous aviez été soigné au Québec.

Si les frais sont plus élevés (et c'est souvent le cas, aux États-Unis en particulier) la différence sera à votre charge.

Il est donc fortement recommandé aux personnes qui quittent le Québec, même pour de très courts séjours, de compléter leurs protections en prenant, avant de partir, une assurance privée pour couvrir la partie que les régimes publics ne couvrent pas.

Pour être admissible

- Résider au Québec et être admissible au régime;

- être titulaire d'une carte d'assurance-maladie valide;
- ne pas séjourner hors du Québec plus de 12 mois consécutifs.

Exemples de services hospitaliers

1. Vous allez passer une fin de semaine dans le Maine où vous avez un accident en faisant une randonnée. Vous vous présentez à la clinique externe d'un hôpital. Après examen et radiographie, on diagnostique une fracture du petit doigt et du coude.

Coût des soins hospitaliers : 465 \$
(radio, nettoyage, désinfection, pose d'un plâtre à l'avant-bras).
Remboursement de la Régie : 58 \$
À votre charge 465 \$ - 58 \$ = 407 \$

Les honoraires professionnels sont remboursés au tarif du Québec.

2. Vous faites un séjour en Floride et vous avez une crise cardiaque nécessitant une hospitalisation d'urgence. Vous êtes hospitalisé pendant 10 jours.

Frais d'hospitalisation : 18 000 \$
Remboursement de la Régie : 4 800 \$ (480 \$ X 10)
À votre charge : 13 200 \$ (18 000 \$ - 4 800 \$).

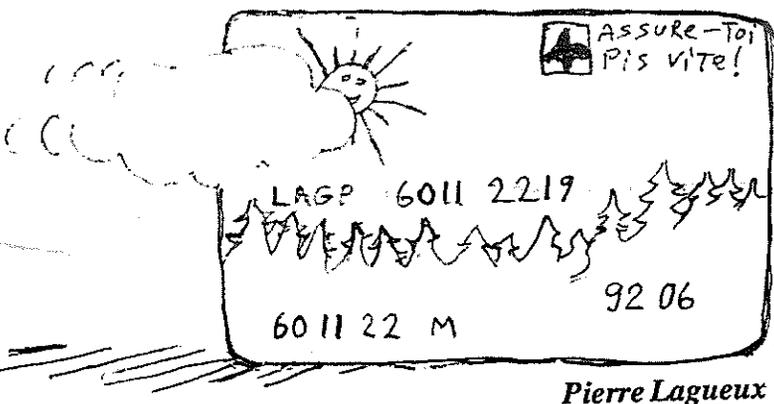
Or, donc, vous avez tout intérêt à prendre une assurance privée pour couvrir la différence entre ce que vous devrez payer et ce que la Régie vous remboursera. Assurez-vous, avant de partir, que cette assurance privée vous donne bien la protection complémentaire que vous recherchez (le rapatriement est-il prévu, par exemple).

Gaétane Glaude

Source :
Régie de l'assurance-maladie du Québec (mai 1992)



RUBRIQUE-A-BRAC tome 4 - Gollib



Pierre Lagueux

Une maladie méconnue

Le psoriasis

Le psoriasis est une affection cutanée. Il se caractérise par l'apparition de plaques rouges et de squames blanches sur la peau. N'importe quelle partie du corps peut en être atteinte et parfois même toute la surface de ce dernier. Mais les parties les plus atteintes sont les genoux, les coudes, la région fessière, le cuir chevelu et les ongles.

Le psoriasis n'est ni contagieux, ni infectieux. Il ne s'agit pas non plus d'allergie.

Les statistiques démontrent qu'au Québec, il y a entre 2 % et 3 % de la population qui est atteinte de cette maladie très commune de la peau.

Les causes : il importe de préciser que cette maladie chronique n'a aucun rapport direct avec l'état de santé général de la personne. Et même si on ne peut pas désigner une cause bien précise, on peut toutefois parler de différents éléments qui affectent d'une façon variable les gens concernés par cette maladie. Pensons aux facteurs d'hérédité, de stress, de fatigue, de surmenage et certains autres de caractère psychologique.

Comment savoir si on a le psoriasis ?

Vous pouvez parfois déceler l'épaississement de l'épiderme par un léger renfle-

ment de la zone atteinte de psoriasis par rapport au reste de la peau. Deux facteurs peuvent contribuer à cet épaississement. Le premier s'apparente à une forte augmentation du nombre de cellules dans l'épiderme. Le second facteur permet de constater que les cellules épidermiques se gonflent à la suite d'une accumulation de liquide et de cellules sanguines dans cette couche.

À l'oeil nu, les taches de psoriasis se démarquent clairement du reste de la peau. Toutefois, il importe de faire faire une analyse au microscope pour en avoir la certitude car toute peau rouge et écaillée n'est pas nécessai-

rement atteinte de psoriasis. Les irritations produites par le psoriasis sont facilement reconnaissables mais il peut arriver dans certains cas que le diagnostic soit difficile à poser. Le problème le plus souvent confondu avec le psoriasis est l'excéma.

Psoriacion intervient et peut vous aider. Il s'agit de former un réseau québécois de personnes prêtes à fonctionner de façon positive pour amener à une démarche multi-dimensionnelle pour avoir une meilleure qualité de vie. C'est en devenant membre que vous démontrerez votre volonté de vouloir

mieux comprendre et accepter votre condition. De plus, ce geste constitue un complément au traitement thérapeutique que vous choisirez de suivre. Les moyens pour atteindre leurs objectifs dépendent essentiellement du nombre d'adhérents inscrits.

Gaétane Glaude

Pour plus d'informations :

Psoriacion
4047, Avenue Papineau
Montréal (Québec)
(514) 522-5244

Le tatouage

C'est par la technique du tatouage que les Amérindiens effectuaient certains petits dessins affichés sur leurs membres, leur visage ou leur dos.

Le voyageur Pehr Kalm nous parle de cette coutume qui a été adoptée par nos ancêtres. Il a d'ailleurs écrit dans son journal en 1749; « Plusieurs français qui voyagent beaucoup à travers le Canada pour le commerce des fourrures, ont pris plaisir à suivre en cela l'exemple des Amérindiens; ils n'ont cependant jamais tatoué leur visage comme eux mais seulement quelque autre partie du corps : la poitrine, le dos, les cuisses ou les jambes. Ces dessins représentent, généralement, le soleil ou le Christ en croix ».

Les tatouages sont souvent noirs et quelquefois rouges. Les Français en confient l'exécution aux Amérindiens, les seuls spécialistes sur ce continent.

En 1758, le marquis de Montcalm observe la même coutume en ajoutant un élément d'importance. Les tatouages permettent de repérer les Canadiens-Français et surtout les voyageurs :

« On les reconnaît aisément à la mine, à la taille

et à ce que tous se font piquer sur le corps la figure de quelque plante ou animal; c'est une opération longue et douloureuse. La figure se trace en piquant la peau avec une aiguille et s'imprime en faisant brûler de la poudre dans les trous. On ne passerait pas pour un homme parmi les Sauvages (NDLR : Amérindiens) des pays d'en-haut, si on ne se faisait pas piquer ».

La technique du tatouage est la suivante : après avoir tracé à l'aide d'un charbon incandescent, le contour du dessin à reproduire, les Amérindiens trempent leur aiguille dans la couleur qu'ils ont préparée et piquent la peau en suivant les traits faits précédemment.

La couleur pénètre ainsi entre la chair et la peau, et lorsque la blessure est cicatrisée, la couleur demeure et ne peut plus jamais être effacée. Les hommes disent qu'au début les piqûres faites dans la peau font assez mal mais que la brûlure s'apaise peu à peu et qu'après vingt-quatre heures, brûlure et douleur ont disparu.

Pierre Lagueux

Source :

Nos racines chapitre 29

Contre-réforme agraire au Honduras

Le blues du cul-terreux

Vingt pour cent des terres productives du Honduras sont aux mains de 279 personnes ou entreprises agricoles et 8 000 familles paysannes s'ajoutent chaque année aux 150 000 familles paysannes qui n'ont pas de terre à cultiver. Les paysans honduriens disposent pourtant d'une loi de réforme agraire parmi les plus progressistes en Amérique latine.

« La raison de cet échec tient au fait qu'il n'y avait pas de volonté politique pour l'appliquer », explique Denise Caron, coordonnatrice du Groupe de travail sur le Honduras, de retour d'un séjour d'un mois au Nicaragua, Salvador et Honduras.

Depuis le 5 mars toutefois, cette loi inappliquée n'est plus et les paysans viennent de perdre un précieux outil entre leurs mains. Le gouvernement Callejas vient en effet de mettre un terme à cette tentative de réforme agraire vieille maintenant de 20 ans en adoptant la Loi sur la modernisation de l'agriculture.

« Cette contre-réforme projette le pays plus de 30 ans en arrière, déplore Mme Caron. À toute fin pratique, cela signifie que les paysans n'ont plus droit à la terre. »

La loi sur la réforme agraire adoptée en 1962 et mise en vigueur dix ans plus tard devait permettre la distribution de

600 000 hectares de terres à 120 000 familles. Elle n'aura « vécu » que de 1972 à 1975 et permis la distribution de 125 000 hectares de terres. Après cette date, la volonté politique a failli et la réforme aussi.

Cette réforme accordait pourtant plusieurs droits aux paysans, dont celui de réclamer le titre de propriété sur toute terre en friche depuis au moins huit ans, si ces derniers y construisaient des habitations ou y cultivaient des plantes dites « permanentes » (ex. : arbres fruitiers). Historiquement, les associations paysannes se sont souvent inspirées de cette section de la loi pour lancer des occupations de terres à grande échelle.

Avec la nouvelle loi toutefois, les paysans perdent ce droit et ceux qui détiennent des titres de propriété auront plus difficilement accès aux crédits agricoles. Les paysans endettés n'auront alors d'autre choix que de vendre leurs terres au plus offrant, probablement les grands propriétaires fonciers, ce que la loi de 1962 interdisait.

La réaction des syndicats de paysans honduriens ne s'est pas fait attendre, alors que 40 000 paysans ont bloqué des routes et occupé des édifices gouvernementaux à travers le pays. « La loi a déjà fait des ravages, explique Mme Caron. Des paysans ont

été expropriés de leurs terres dans la région du lac de Yojoa. Dans la région du Ramel del Tigre, certains ont été menacés d'éviction s'ils ne vendaient pas leur terre à une compagnie privée. »

Avec la loi Norton, du nom de son initiateur, l'Américain José Norton de l'Agence internationale de développement (US AID), l'État hondurien s'est même donné le droit de « procéder à la révision de statut de toutes les organisations paysannes légalement établies afin qu'elles soient en règle avec les dispositions de la présente loi » (art. 101).

« Le gouvernement Callejas a déclaré avoir consulté les organisations paysannes du pays. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il a dû soudoyer trois chefs syndicaux (avec 70 000 \$ chacun) pour qu'ils donnent leur appui à cette loi », souligne Mme Caron.

Les organisations paysannes sont visiblement mécontentes de cette loi. Est-ce que le mouvement syndical hondurien saura être à la hauteur de sa réputation de combativité et faire échouer cette contre-réforme agraire ?

Texte et entrevue, Anne Duhamel, d'après El CODEH, El Tiempo et El Heraldo, Honduras.

Salade à sueur mexicaine

Jusqu'en octobre, chaque année, 500 mexicains travailleront la terre des fermes maraîchères de Saint-Isidore, Saint-Urbain, Saint-Rémi, Saint-Michel, Sainte-Clotilde et Sherrington. 1000 mains plus souvent en contact avec la terre qu'avec des mains québécoises.

À partir d'une entente avec l'UPA et les gouvernements canadien et mexicain, ce dernier choisit ces travailleurs dans des régions pauvres et rurales du Mexique. Il faut être un homme marié et avoir au moins un enfant.

Logés dans des roulettes ou des maisonnettes, payés au salaire minimum, ces travailleurs saisonniers auront trimé dur avant d'aller retrouver leur famille au Mexique : 10 ou 12 heures par jour, 6 jours par semaine. Ils auront produit 40 % des légumes frais qui arrivent sur les tables québécoises : laitue, tomate, céleri, brocoli, piment, chou-fleur...

Quoi faire le dimanche ?

Que faire le dimanche après une si longue semaine de travail ? Aller à Montréal ? Il n'y a pas de transport public. On fait la lessive. On nettoie les chambres. On va à la messe.

Les Mexicains, en retournant chez les exploitants des fermes maraîchères de la région, savent qu'il y aura une autre semaine de 70 heures de travail. Viendront se joindre à eux des centaines d'autres, Haïtiens, Vietnamiens, Cambodgiens, Polonais, Latins, sélectionnés au métro Longueuil à 6 h du matin, chaque jour. En savourant notre salade, on n'oubliera pas le zeste de ces milliers de mains !

Pierre Viau

(tiré de Vie Ouvrière, septembre-octobre 1991)

Accords de paix au Salvador

Le 16 janvier 1992, le gouvernement du Salvador et les représentants du Front Farabundo Martí de libération nationale (F.M.L.N.) sont parvenus à une entente devant mettre un terme à leur conflit armé qui a fait plus de 75 000 morts. L'entente comprend 62 articles dont voici quelques extraits.

- Création d'une mission des droits humains de l'ONU pour vérifier le plein respect des droits humains.
- Limitation du mandat constitutionnel des forces armées.
- Séparation des forces armées et des corps de sécurité.
- Dissolution de la garde nationale, de la police rurale et de la police des douanes.
- Substitution de la police nationale pour une nouvelle

police nationale civile subordonnée aux autorités gouvernementales et participation du F.M.L.N. à tous les niveaux de cette police nationale civile.

- Dissolution de tous les groupes paramilitaires
- Garantie du plein exercice des droits civils et politiques des anciens combattants du F.M.L.N.
- Libération de tous les détenus politiques.
- Légalisation du F.M.L.N. comme parti politique.
- Création d'une commission nationale, avec la participation du gouvernement, du F.M.L.N. et de tous les partis politiques, comme mécanisme de contrôle des accords de paix.

Solidarités
février 1992

Les grandes villes

Les citadins sont en train de devenir la majorité de la population de la planète. Au Nord comme au Sud, les habitants de grandes villes vivent entassés dans des métropoles et des mégapoles, où les problèmes de pollution, de logement, de chômage et de violence, constituent l'un des phénomènes les plus inquiétants de notre siècle. Avec des mouvements populaires urbains d'ici, les membres de Développement et Paix ont envoyé des lettres de solidarité à deux groupes de base mexicains qui luttent pour une amélioration des conditions de vie dans les villes.

Développement et paix
avril 1992



Carrefour de solidarité internationale
555, rue Short, Sherbrooke (Québec), J1H 2E6

Tél.: (819) 566-8595

Un centre de ressources au service de la population estrienne

- Sensibilisation aux réalités du Tiers-Monde
- Soutien à des projets de développement
- Stages de formation et de travail outre-mer

Un soir
à
Los Angeles...



à la
Cour...



(Pierre Lagaux)

Mon Amérique à moi

Mon Amérique à moi c'est un ghetto Chanel.

Mon Amérique à moi c'est un four crématoire que respirent les parfums colonisateurs des dollars dandys.

C'est le substrat du Seigneur Jésus retransmis en direct des joutes du ballon de la victoire.

C'est une vaste « dompe ».

C'est des déchets politiques qui s'élisent vers le Staretz de la Marone Blanche (démocratique et pleine).

C'est le quartier restrictionnel des commandos noirs en chair de carabines automatiques.

C'est l'étonnante masturbation des KlouKlotchKlammes sur le tombeau du Christ brûlant de cérémonie.

C'est la terre empoisonnée par des strates de violences terribles et urbaines.

C'est un sida atemporel.

C'est un passe-droit pour l'orgie incessante (pécheresse et délectable).

C'est un Happy Hour en quel-que part.

C'est la chance et l'opportunisme.

C'est l'éducation gratuite de la fornication.

C'est la terre promise des Cadillac japonaises des Floridas Frenchs.

C'est l'esprit patriostatique des étoiles et des feuilles d'érables et des lysés.

C'est la mort « live » et en direct via les canaux kamikazes d'où salivent les amateurs de Pop-Tarts.

C'est la liberté d'expression et la censure nouvelle.

C'est un cancer atemporel.

Mon Amérique à moi est compris dans le prix.

Mon Amérique à moi est pour les épris de démocrassie.

C'est les anglophobes et les francophobes.

C'est les sauvages morts de civilisation chronique.

C'est la friture et la mauvaise bouffe spiratronique.

Mon Amérique à moi c'est la fin des aires respiratoires.

C'est les hauts et les bas et le milieu parfois.

C'est un sky scraper.

Mon Amérique à moi c'est un parka confortable et mortel.

C'est la promesse d'une vie meilleure et d'une mort abordable.

C'est la maîtresse et l'amant et les problèmes vendus au gramme sur la drogue télévisualisée.

C'est la contamination universelle et l'extase médiatique.

C'est l'actualisation d'un problème ancien.

Mon Amérique à moi c'est l'irritation prolongée d'une veine gonflée au cyanure de management.

Mon Amérique à moi c'est le réconfort d'une bonne conscience.

Mon Amérique à moi c'est le continent des illusions et l'illusion d'être la sage-femme du créateur.

Mon Amérique à moi c'est les femmes libérées et les hommes avertis par les magazines illustrés.

Mon Amérique à moi c'est l'enlèvement programmé, progressif et professionnel.

Mon Amérique à moi c'est tout ce que j'ai toujours voulu mais en moins potable.

Mon Amérique à moi, c'est un vaste complot évité.

Jean Boisvert



RUBRIQUE-A-BRAC tome 1 - Gotlib

35

L'assiette verte

Qu'est-ce qui se brasse ?

Appelez-les « milkshake » ou laits frappés – ces boissons épaisses et glacées constituées de desserts naturels congelés sont formidables comme casse-croûte ou mini-repas, particulièrement lorsque la chaleur vous a coupé l'appétit. En mélangeant des « crèmes glacées » de riz ou de soya avec des poudres de protéines, des jus et des fruits de la saison, vous obtenez tout le crémeux d'un lait frappé mais sans les produits laitiers.

Lait frappé aux pommes et à la vanille

Cette recette a été fréquemment demandée par les lecteurs du *Pollen* (le journal de la coop). Vous pouvez la varier en remplaçant la compote de pommes par des pêches, des abricots ou d'autres fruits en conserve.

Donne : 2 portions

Temps : 5 minutes de préparation

Calories : 132 par portion

Gras : 3,5 grammes

Cholestérol : 0 mg

Ingrédients :

- 1 tasse de dessert congelé à la vanille
- 3/4 tasse de dessert congelé à la vanille
- 1 c. à thé d'extrait de vanille
- 2 c. à soupe de poudre de protéines (facultatif)
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 2 cubes de glace

Mettre tous les ingrédients dans un mélangeur ou un robot culinaire et faire tourner jusqu'à ce que le tout soit homogène et mousseux.

Ross Lessard
La Grande Ruche



grande ruche

Marché d'aliments et de produits naturels

- Le plus grand choix en région:
- ☛ prêt-à-manger santé
 - ☛ fruits et légumes biologiques
 - ☛ produits d'épicerie et vrac sans additifs chimiques
 - ☛ suppléments naturels

815 Short, Sherbrooke, 562-9973

un choix naturel

Les maringouins chantent la Bolduc.

De 1928 à 1941, alors que le Québec vivait une grande crise économique, Mary Bolduc, mieux connue par le surnom de « La Bolduc », fit alors une carrière fulgurante.

La cause principale de son

succès est dû au fait qu'elle savait décrire dans ses chansons le quotidien des gens qui vivaient durement cette crise des années 30.

Voilà que plusieurs de ses

chansons ont été reprises et en-disquées par le groupe Les Maringouins. Ce groupe québécois a su respecter les pièces originales de la Bolduc même si l'on y trouve des instru-

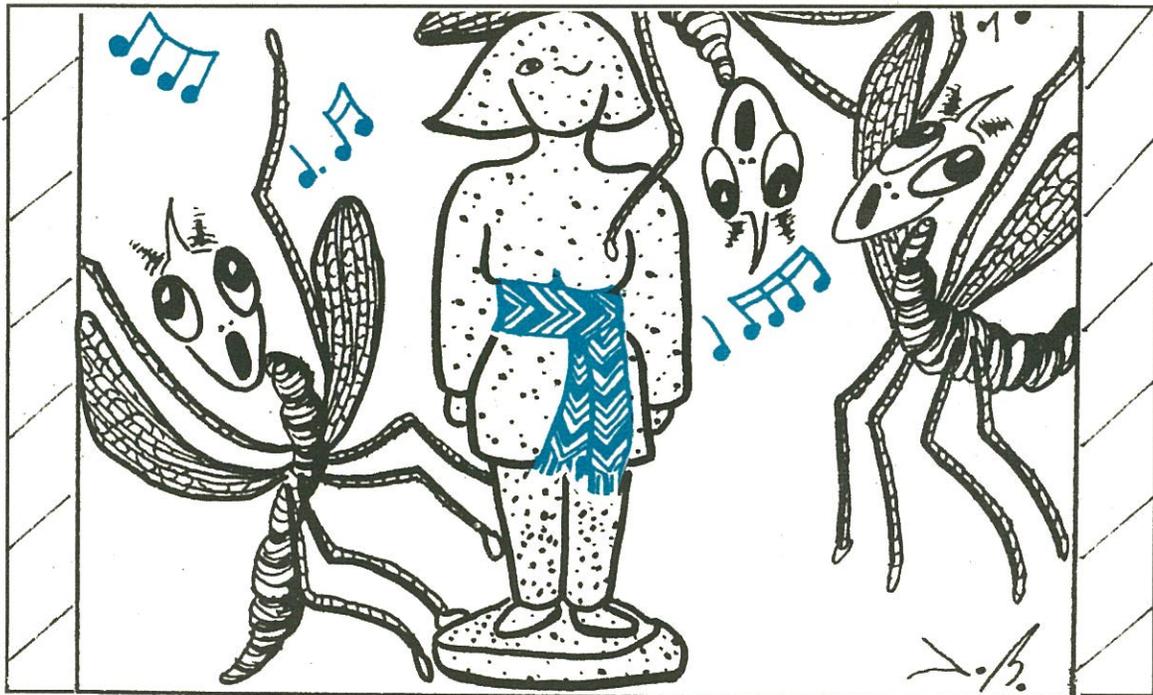
ments de musique différents : guitares, basse électrique et batterie. Ces moustiques musiciens n'y ont mis qu'une légère retouche personnelle.

Voilà enfin l'occasion rêvée pour mieux connaître les oeuvres de cette pionnière de la chanson québécoise qui a su si bien chanter les hauts et les bas de notre société pendant

cette dure époque. D'ailleurs les années 90 nous garrochent de plus en plus dans une crise économique semblable.

Vous pourrez donc vous procurer ce disque (Les maringouins chantent la Bolduc) chez tous nos bons disquaires.

Pierre Lagueux



Le film : L'ALCAN

En 1987, le réalisateur de l'Office national du film (ONF), Boyce Richardson, réalisait un film sur l'impact économique, social et environnemental d'une super-compagnie : l'Alcan. Pour ce faire, il se rendait en Australie, au Canada, en Jamaïque, en Norvège, ces deux derniers pays ayant jugé bon dans les années 70 de mettre l'Alcan dehors. Est-il nécessaire de le préciser, le portrait qu'il trace est plutôt accablant.

Suite à sa réalisation, le film, pour des raisons mystérieuses, est pour ainsi dire resté sur les tablettes. C'est seulement suite aux efforts répétés du réalisateur

qu'il a connu un début de diffusion. Il faut se souvenir que c'est pendant ces années que s'est tenu le débat sur le libre-échange, débat dans lequel l'Alcan a joué un rôle de premier plan. Preuve des « atomes crochus » entre l'Alcan et le gouvernement Conservateur, pendant cette période, c'est pas moins de 8 membres de son conseil d'administration qui ont fait l'objet de nominations à un niveau ou l'autre du gouvernement.

Ici, au Québec, dans un endroit où l'Alcan joue le rôle qu'on sait, c'est au printemps 91 qu'on entendait parler du film pour la première fois. Fidèle à

elle-même, malgré plusieurs demandes de groupes écologistes et syndicaux, l'ONF refusait l'automne dernier de réaliser une traduction française. Qu'à cela ne tienne, ces mêmes groupes se sont organisés pour faire eux-mêmes cette traduction. Donc, si vous êtes intéressé à le visionner ou encore mieux, à organiser une présentation collective, avec personne ressource disponible, communiquer avec moi-même, Germain Dallaire (524-8434) ou Christian Boulais (384-9867, AQLPA).

Germain Dallaire

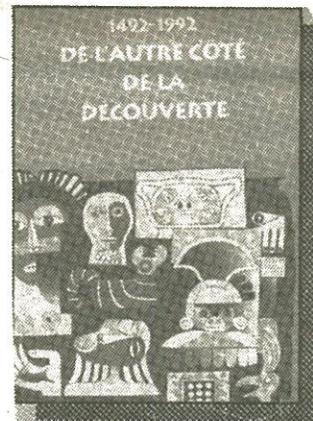
De l'autre côté de la découverte L'histoire, pas l'événement

L'Espagne se prépare à sa- bler le champagne ! Le 12 octobre 1992, 500 ans se sont écoulés depuis le jour où Christobal Colon débarqua à Santo Domingo sur l'île qu'il baptisa Hispaniola. Au cours des prochains mois, on parlera beaucoup de l'Amérique. Mais presse, télé, radio, cinéma, théâtre et colloques réussiront-ils à cerner une vision des Amériques qui traduise les valeurs des premières nations ?

De l'autre côté de la découverte vise à souligner l'importance non pas de l'événement « 500^e anniversaire », mais plutôt celle de l'histoire, de la survie des premières nations, sans doute « l'événement » le plus étonnant de toute cette histoire...

Plusieurs ethnologues ont apporté leurs contributions à ce recueil (Pierre Beaucage, Denis Tougas, Suzanne Joncas et Gilio Brunelli) de même que les historiens Claude Morin et Steven Kaal, le père Édouard Morin et Marie-Christine Doran de l'équipe d'IAL. Mais cette vision serait incomplète sans l'apport des Autochtones Michelle Vigeant, Georges E. Sioui (qui jette les bases d'une nouvelle science, l'amérologie) et Davi Kopenawa, Indien Yanomami du Brésil, qui adresse une lettre à tous les peuples de la terre.

On peut se procurer *De l'autre côté de la découverte* en communiquant avec la Coalition 1992, au 843-5092.



On n'est jamais mieux servi que par soi-même, et c'est pourquoi la Coalition Montréal 1492-1992 vient de publier un recueil de textes adoptant cette perspective.

Recherchons équipiers et équipières

Pour faire : rédaction, enquêtes, photos, montage, un peu de tout quoi !

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture, sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs créations.

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre pour s'activer dans le quartier...

Contactez-nous ! **821-2270**



Centraide

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier . . . 15 \$
Institutions, organismes . . . 20 \$
Note: le prix inclut la TPS



Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Ville : _____ Téléphone : _____